L'agenda

10 janvier : vœux de la municipalité à 11h30

14 et 21 mars : élections régionales

8 mai : commémoration armistice 1945 à 11h

Juin (date à définir): feu de la st Jean

13 juillet : repas champêtre et feux d'artifice

11 novembre : commémoration armistice 1918 à 11h

21 novembre : repas des aînés

Le mot du maire

La décennie s'achève, la nouvelle est synonyme de changement : la reforme territoriale va bouleversée le découpage des communautés de communes, des cantons, des régions. L'organisation des territoires se rapprochera t'elle des bassins de vie ? Ceci sera probablement un sujet qui fera grand débat et contrairement à ce que l'on pourrait croire il faudra être à l'écoute et veiller à ce que nos identités, nos particularités aux seins des petites communes ne disparaissent pas.
Plus près de nous, la vie continuet vous trouverez dans ce journal nos perspectives pour 2010 et 2011. Comme à l'accoutumé, cela aussi est remarquable chez nous, l'appel au bénévolat qui rencontre toujours une participation importante de tous, sera un des moyens de faire avancer notre village.
Tous, nous pouvons être reconnaissants envers cette implication pour la commune.
Coté réalisation, 2009 aura été une année discrète avec de menus investissements mais ceux-ci ont amélioré notre quotidien, le gros changement est bien le carrefour à l'entrée du village qui lui aussi a fait débat et espérons que ces travaux maintiennent le niveau de sécurité passé voire l'améliorent et qu'ils n'alimentent pas la chronique des faits divers.
En cette fin d'année il me reste, à vous présenter mes meilleurs vœux, que cette nouvelle année réponde aux attentes de tous, qu'elle soit propice à la réalisation de tous vos projets et surtout que la santé soit bonne

ACTUALITES DE L'ANNEE

Décembre est déjà là…Comme le temps passe vite !

L'année 2009 a été émaillée de nombreux évènements petits et grands. Les mêmes demeurent depuis des années, à l'état de pandémie comme une maladie : plaies du monde en Irak, en Afghanistan, au Moyen-Orient, mais aussi en Afrique. Il est des « guérillas » dont on ne parle pas souvent. Allez savoir pourquoi ! Et pourtant, il y a, en Afrique, des milliers de morts tous les ans dus à des affrontements religieux ou à des ethnies qui s'opposent violemment. Que dire des maladies et de la malnutrition qui se développent dans ces milieux en déshérence.

Des misères cachées, il y en a dans le monde entier, même dans notre pays qui subit les effets de la crise économique, avec son cortège de licenciements et de déchirures sociales. Et cependant, il y a paradoxe : où en est la crise financière ? Cette année, les banques affichent ouvertement de gros bénéfices !…La bourse a le sourire…bizarre ! Le réchauffement climatique est toujours d'actualité. Il n'y a pas consensus sur les causes de ce phénomène. Néanmoins, de nombreuses initiatives se multiplient « pour sauver ma terre ».

Il y a aussi les affaires du moment : des faits anciens qu'on juge seulement maintenant, «les mémoires » parfois sulfureuses de nos anciens présidents, les réformes, la « main en or »…pour la qualification en Afrique du Sud, et maintenant, une nouvelle pandémie, la grippe mexicaine A (H1N1) qui a généré une campagne d'information sans précédent pour se protéger, se faire vacciner, le slogan étant : « les gestes de chacun font la santé de tous ». Un sujet à controverse.

Le tableau est-il complètement noir ? Nenni ! Heureusement, il y a aussi les bonnes nouvelles relayées trop peu par les médias : les avancées scientifiques et médicales, les nouveautés technologiques, les actions en faveur de la paix, les réussites de nombreux jeunes, les dévouements pour les bonnes causes, les belles réalisations…et toutes les belles choses de la vie qu'on retient heureusement plus facilement.

Souhaitons que l'année 2010 soit porteuse de bonnes nouvelles !

la vie du village au fil des jours de juillet à décembre

Lundi 13 juillet, près de 100 personnes se sont retrouvées à 20 h sous un hangar aimablement mis à disposition par un particulier. L'abri a été le bienvenu car, le soir, un orage a déversé des trombes d'eau sur le village. Après l'apéritif, le buffet froid très copieux n'a pas tardé à rassasier les convives. Cette agréable soirée festive, organisée par la municipalité pour célébrer la fête nationale, a connu un véritable succès, très républicain avec le traditionnel feu d'artifice et l'hymne national entonné en chœur par toute l'assistance.

Fête nationale

Travaux de voirie

Dans le courant du mois de juillet, l'entreprise Colas a effectué les travaux de voirie prévus pour 2009, concernant le chemin de Peseul, l'impasse de Pommeret et l'impasse de la Bruotte.
La phase préparatoire a consisté à faire les grosses réparations. Un mois après, elle a été complétée par la mise en place de la couche de roulement. Ces travaux font partie du programme pluriannuel mis en place par la municipalité dans le cadre du groupement de commandes établi par la CCEL.

Différents secteurs de la commune sont émaillés de points de fleurissement réalisés par la municipalité et par des particuliers. Cet été, jachère fleurie, massifs, plates-bandes, balconnières et vasques ont étalé leurs couleurs pour l'agrément de tous. Les habitants, les gens de passage et particulièrement les résidents d'été n'ont pas manqué d'apporter leurs encouragements aux artisans du fleurissement.

Le temps des fleurs

Le lotissement fait sa pub

Des panneaux de publicité pour la vente des lots du lotissement ont été mis en place en haut de la côte de Cherrey, vers le garage Go et Lan et à l' entrée ouest du lotissement. Souhaitons que la couleur rouge de la pub retienne l'attention de personnes en quête de terrain à construire.

La table royale des anciens élèves

Comme tous les ans depuis leurs premières retrouvailles en 1993 autour de M. Grépin, les anciens élèves de l'école primaire se sont retrouvés, samedi 3 octobre, à la salle de convivialité du village, le temps d'une journée placée sous le signe de l'amitié et du souvenir.
L'assemblée générale a été suivie du repas digne de la table de Lucullus accompagné des nectars de la vigne et de douceurs issues du verger. Cet après-midi festif s'est prolongé par la traditionnelle classe promenade dans le village.

Le 3 octobre, l'assemblée générale des bouilleurs de cru a eu lieu à la mairie sous la présidence de René Mauffrey qui a fait le bilan de l'année écoulée et a souligné la bonne santé du syndicat, fort actuellement de 14 adhérents. Tous les membres ont réglé au trésorier André Gouriet leur cotisation pour l'année… Chez les bouilleurs de cru, la tradition se distille.

Une campagne de distillation bien préparée

Nettoyage d'automne

Dimanche 25 octobre, une dizaine de bénévoles très motivés se sont retrouvés pour une nouvelle matinée de travail collectif. Au programme : enlèvement des fleurs d'été, remise en état des parterres floraux, nettoyage des vitres de la maison commune, coupe des arbres et arbustes derrière l'église … Tous ces travaux effectués dans une bonne ambiance permettent non seulement de mettre en valeur la commune, mais aussi d'entretenir un esprit de convivialité et d'entraide au village.

Douze noms gravés dans la pierre… Un monument toujours bien fleuri et l'hommage de nombreux habitants. Cette année encore, l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré au village dans un profond recueillement avec, en fin de cérémonie « la Marseillaise » chantée par les jeunes … Un temps fort très apprécié par toute l'assistance. « Plus jamais çà ! ». Ce mot d'ordre des anciens poilus n'a pas été suivi d'effet immédiat mais le souvenir de ces conflits aide à construire un avenir commun de paix et de solidarité entre les nations.

11 novembre …

le village se souvient

Un nouveau carrefour

Les travaux d'aménagement du carrefour ont commencé le 3 novembre. Depuis le mois de juillet, de nombreuses infos ont été portées à la connaissance des habitants concernant ce projet initié par le Conseil Général. Le chantier est prévu pour durer jusqu'au 1er janvier. La prudence est donc de mise durant cette période. Les usagers qui regrettent le côté pratique de l'ancien aménagement devront s'habituer à cette nouvelle configuration.

Le 3ème dimanche de novembre, le repas annuel organisé par la commune et le CCAS est devenu le rendez-vous incontournable et très attendu des aînés du village. Ainsi, dimanche 15 novembre, 31 invités ont pris place autour d'une table agréablement décorée aux couleurs automnales. Dans son mot de bienvenue, Dominique Thiébaud a salué particulièrement « les bleus » de l'assemblée, tout en ayant une pensée émue, ressentie par tous, pour les disparus de l'année et également pour ceux qui, par suite de fatigue ou de maladie, n'ont pas pu assister à ces retrouvailles annuelles. Il a félicité les membres du CCAS, hôtes de ce jour consacré aux anciens. A la lecture du menu présenté sur un chevalet, les papilles ont été avivées et de suite régalées par des mets très appréciés agrémentés de douceurs maison et accompagnés de boissons choisies. Une excellente journée pour tous les participants qui ont apprécié ces instants d'amitié et d'échanges.

Bonne humeur au menu des aînés

Nettoyage de la station

Vendredi 27 novembre, cinq bénévoles (dont le photographe), armés de balais et de brosses, ont procédé au nettoyage de la bâche de la station de pompage supérieure d'une contenance de 20 m3. Après avoir vidé le réservoir à l'aide d'une tonne à lisier, ils l'ont lavé et ont procédé à un rinçage soigné. Ce nettoyage, complété par la désinfection des ouvrages et des réseaux, doit permettre de distribuer une eau de bonne qualité.

Pour son 4ème défi en faveur du Téléthon, Gilles THOMAS , sportif émérite surnommé Marathon man, a parcouru 365 km en footbike, une sorte de patinette. En début de parcours de la 3ème étape, il est arrivé au village , sous la pluie, le samedi 5 décembre, à 8h30, accompagné de deux voitures et d'une fourgonnette assurant sa sécurité. Il s'est accordé une pause de 10 mn dans un local bien chauffé. Le café et les brioches ont réconforté toute l'équipe qui a apprécié l'accueil chaleureux de quelques habitants, lesquels n'ont pas manqué d'apporter leur contribution pour la bonne cause.

Il patine pour la bonne cause.

Vibrant hommage à un enfant du pays mort en Algérie.

C'est par un temps froid et humide que s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux combattants morts en Afrique du Nord qui s'est déroulée en deux temps au cimetière et au monument aux morts. Une sonnerie de cloches a annoncé le rassemblement des membres des association patriotiques, les porte-drapeaux, de nombreuses personnes du village et des alentours autour de la tombe drapée de tricolore de Bernard MOUSSUS , sergent-pilote, tombé à Batna en Algérie, le 22 mai 1960. Après le dépôt d'une plaque du souvenir devant les drapeaux inclinés, une bougie allumée symbolisant la « flamme de l'espoir et de la mémoire » a été déposée sur la tombe par le petit-neveu de Bernard MOUSSUS, militaire de carrière, venu avec sa famille. Un hommage aux disparus de tous les conflits a été ensuite rendu au monument aux morts du village. Après le dépôt d'une gerbe, ont suivi l'appel des noms, la minute de silence et la Marseillaise chantée par toute l'assistance. Le président du groupement des associations patriotiques des cantons de Longeau et de Prauthoy a remercié toutes les personnes présentes. La manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Vie du Conseil Municipal

Séance du 17 septembre 2009

Cette séance de rentrée a été principalement consacrée aux travaux d'aménagement du carrefour R.D. 974 / R.D. 292.
Le maire a rappelé les motifs de cette réunion qui s'est déroulée en présence de tous les conseillers et de M. Messaud, Chef du Pôle Technique de Langres. L'aménagement du carrefour a été décidé par le Conseil Général afin de le sécuriser et de faire ralentir les usagers sur ce tronçon de la côte de Cherrey.
Une première phase de travaux réalisée au mois de juin a consisté à remplacer la couche de roulement et à mettre une signalétique provisoire semblable à l'aménagement définitif, à savoir : la suppression de la voie de décélération donnant accès à Bourg, la suppression du parking situé en amont Est, le maintien d'une voie descendante et la création d'une seule voie montante ainsi qu'un couloir central comprenant un refuge pour tourner à Bourg et un autre pour tourner à Cohons.
De nombreux usagers se sont inquiétés de ces nouvelles dispositions, confrontés très souvent à des situations difficiles de circulation. Des observations prolongées sur le site ont révélé des problèmes sécuritaires concernant, entre autres, l'accès au village pour les véhicules venant de Langres, notamment en cas de présence simultanée de poids lourds au carrefour. Les élus ont fait part de leurs remarques au cours d'une première réunion le 22 juin avec les services techniques. Deux décisions ont suivi : d'une part, les essais ont été effectués sur place le 31 juillet avec un poids lourd pour vérifier les principaux cas de figure concernant les accès au carrefour, d'autre part, une série de mesures de comptage et de vitesse des véhicules a été réalisée au mois d'août.
Après l'exposé du maire, M. Messaud a dressé le bilan des contrôles de vitesse effectués pour une vitesse limitée à 90km /h et aussi à 70 km/h. Quelle que soit la réglementation, 44% des véhicules ne respectent pas la limitation. Faut-il imposer une limitation à 70 km/h comme l'a souhaitée un conseiller ? D'autres élus ont insisté sur l'utilité évidente de la voie de décélération. M. Messaud a précisé qu'elle ne correspond plus aux normes d'aménagement des carrefours inter-urbains.
Après un large échange de vues, il a été décidé de valider le principe de l'élargissement de la chaussée des deux côtés, à l'entrée de la R.D. 292 conduisant au village, à prendre sur l'emprise du domaine public. Un piquetage sera effectué sur le site avec peut-être la possibilité d'aménager un îlot central. La zone de l'ancien parking en amont du carrefour sera conservée et délimitée par un marquage au sol. La sortie du parking sud sera aménagée afin de permettre aux habitants de la côte de Cherrey de l'utiliser comme voie de retournement. Les conseillers ont souhaité unanimement qu'un nouveau point soit établi après ces réalisations, leur préoccupation essentielle étant d'obtenir un carrefour sécurisé comme celui situé à l'entrée de Vaux Sous Aubigny.

Les élus ont ensuite délibéré sur les affaires suivantes :

Cession de terrain : Afin que soit réalisé l'aménagement du parking du carrefour R.D. 974/R.D.292 , le conseil a décidé de céder au Conseil Général pour l'euro symbolique une partie du terrain communal cadastré sous le numéro ZC 17. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.
Participation aux frais scolaires 2008-2009 : La participation de la commune aux frais de fonctionnement du SIVOS de la Vingeanne s'élève à 3 500 € pour 2 enfants en maternelle (1000 € par enfant) et 3 enfants en primaire (500 € par enfant). Pour les écoles de Langres, la participation est de 1 305 € pour 3 enfants en primaire.
Location d'un terrain communal : Le conseil a décidé de renouveler la location du terrain cadastré ZI n° 1 d'une superficie de 98 ares, à M. Laurent Gouriet, pour une durée de 9 ans à compter du 1er novembre 2009.

Contrats d'assurances des risques statutaires :

La durée du contrat étant arrivée à échéance et après la communication par le centre de gestion des résultats de sa consultation concernant le renouvellement de son contrat groupe, le conseil a décidé d'accepter la proposition du Centre de Gestion : assureur : Gras Savoye / CAPAVES, pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2010.

Maintien du budget annexe eau et assainissement :

Le conseil a décidé de conserver le budget annexe eau et assainissement, considérant que ce budget permet de distinguer parfaitement les coûts d'eau et d'assainissement et justifier, ainsi, facilement, la politique tarifaire de la commune.

Tarifs 2010 :
Pour la plupart, sans changement par rapport à 2009.

Eau : Abonnement : **43,50 €,**
de 0 à 100m3 : **1,05 € par m3,**
+ de 100 m3 : **0,84 € par m3**

Assainissement : Abonnement : **36€,**
0,37 € par m3 d'eau utilisée.
Enlèvement compteur : **80 €.**

Nouveaux tarifs pour la redevance pollution : **0,114 € par m3**
et pour la redevance modernisation des réseaux : **0,078 € par m3.**
Deux relevés étant effectués chaque année, il n'y a aucun lien entre les deux facturations semestrielles.

Salle communale :

Tarifs inchangés : journée : 80 € pour les habitants du village et 150 € pour les extérieurs ; **demi-journée** : 20 € pour les habitants du village et 50 € pour les demandes extérieures.

Ordures ménagères :
Résidence principale : 94 € par habitant ; résidence secondaire : 150 € par résidence.

Elections régionales : elles auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Travaux 2010 :
La prévision des travaux pour l'année 2010 a été établie comme suit :

- Installation d'un columbarium au cimetière avec un jardin du souvenir.
- Travaux de voirie dans le cadre du programme pluriannuel.
- Etablissement d'un plan de zonage dans le cadre du SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif).
- Installation d'une grille à la porte d'entrée de l'église pour faciliter l'aération de l'édifice en été.
- Préparation du projet de création d'une cuisine à la salle de convivialité pour une réalisation en 2011.

Travaux réalisés dans le cadre des journées de travail collectif :

- Installation de la benne à verre à son nouvel emplacement allée des tilleuls.
- Installation d'un grillage de protection du côté du ravin de l'aire de jeux de l'Echenot.
- Réfection de la sacristie.
- Installation de composteurs en plusieurs endroits du village.
- Poursuite du fleurissement et de l'aménagement paysager.
- Travaux divers de bûcheronnage et de nettoyage.

Résiliation de bail :Le conseil a accepté la résiliation du bail de M. Bernard Griessen concernant les parcelles ZE 28 et 29, d'une contenance de 2ha 84, au 31 décembre 2009, date de sa cessation d'activités pour départ en retraite..

Travaux de voirie 2010 à 2012 : Le conseil a décidé d'adhérer aux prestations proposées par la CCEL concernant la voirie. Il serait proposé plusieurs marchés à bons de commande où la CCEL serait coordonnateur.

Divers

Le conseil a décidé de rémunérer les prestations de conseils du receveur municipal M. Mathiron qui a remplacé Mme Ribette pendant son congé de maternité.

Il a adopté la décision modificative permettant de passer 3 400 € du chapitre 23.15 au chapitre 21.52.

Il a décidé de demander la prolongation de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 400 000 € pour une durée de 12 mois à dater du 1er octobre 2009.

Séance du 15 décembre 2009

Groupement de commandes « Etude pour accessibilité » :

Le conseil a décidé de participer au groupement de commandes « Etude pour réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostics accessibilité des établissements recevant du public des catégories 1 à 4 ». Il a accepté que la CCEL soit coordinateur de ce groupement de commandes jusqu'à la réception de l'étude et a autorisé le Maire à signer toutes pièces utiles dans ce cadre.

Modification des statuts de la CCEL. Compétence centre aquatique :

Après un large exposé présenté par le Maire sur l'historique du dossier du centre aquatique intercommunal, le conseil a décidé d'accepter que la CCEL prenne la compétence suivante : création et gestion d'un centre aquatique intercommunal, structurant à l'échelle du Pays de Langres

Participation aux frais scolaires de Saints-Geosmes :

Pour l'année scolaire 2008-2009, la participation de la commune aux frais scolaires de l'école de Saints-Geosmes s'élève à 433,33 € pour deux élèves en primaire (un pour une année : 400€ et le 2ème pour un mois : 33,33€).

Les sources du plateau de BOURG dans la mythologie de l'ère chrétienne.

Dans le passé, chaque vague d'envahisseurs apporta ses dieux, ses mythes et ses croyances. Tous se succédèrent ou se confondirent dans les âges perdus. Ce sont, tout d'abord, les civilisations et les cultes gaulois qui ont imposé leurs marques à nos campagnes. Ensuite, la nouvelle ère chrétienne s'efforça d'installer des croyances dédiées aux saints.

Aujourd'hui, la transmission orale n'a presque rien sauvé de ces légendes, bien oubliées pour la plupart. Peu de traces ont été conservées, mais on a la chance que quelques érudits aient recueilli et analysé les origines de la tradition populaire. Deux auteurs locaux, Marcelle RICHARD et Jules JEANIOLAS ont publié chacun un ouvrage sur le passé mythique des croyances anciennes concernant les fontaines et les sources du plateau de Langres dont celles de BOURG proches du village.

Marcelle RICHARD s'est efforcée de retrouver les significations de tous ces lieux sacrés aussi divers que nombreux contenus dans l'histoire de la mythologie de notre région.

Dans un rapport commandé par l'Inspecteur d'Académie en 1855, Jules JEANIOLAS relate la vie quotidienne du village, son aspect économique, culturel et religieux. Il fait mention des sources qui naissent en grand nombre sur son territoire. Il s'est contenté de donner des distances cartographiques des sources au centre de l'ancienne église, sans nommer les lieux-dits, ce qui complique la difficulté de la recherche. Ce volume se trouve aux archives départementales de Chaumont dans la série 244T16.

Localisation des sources sur le cadastre napoléonien de 1838 (archives départementales)

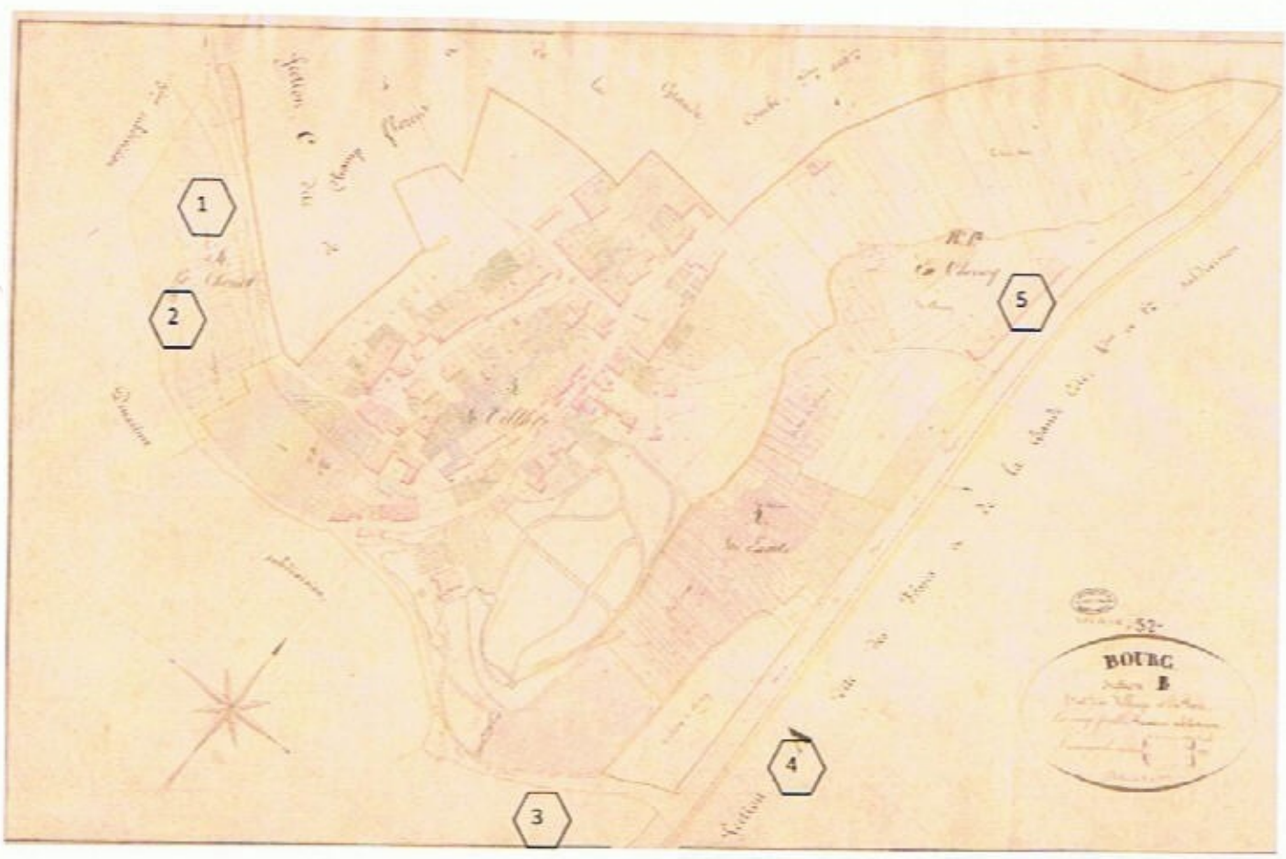

Lieu-dit LA CHENOT : sources n° 1 et n°2.

Deux sources prennent naissance côte à côte, au pied même de l'ancienne villa gallo-romaine.

La première, baptisée SAINT-DIDIER, alimente les auges. A son époque, ce saint a été le plus célèbre de tous les saints. Troisième évêque et seigneur de Langres au 4ème siècle, il a subi le martyre par la férocité des barbares. La légende lui attribue, qu'après sa décapitation, il se soit enfui portant sa tête entre les mains. La confrérie fondée en sa mémoire a existé jusqu'en 1789.

La deuxième est baptisée SAINT-HILAIRE, patron de la paroisse de l'ancienne église de Bourg. La source se rattachait peut-être à une légende ancienne perdue dans le temps. C'est une source pétrifiante qui se trouve environ à 100 m à l'est de la première. SAINT HILAIRE a été évêque de Poitiers en l'an 368.

Lieu-dit Les CHENEVIERES : source n° 3.

Baptisée SAINT JEROME jusqu'au 18ème siècle, la source a été rebaptisée Saint Grégoire de nos jours. Aucune certitude n'existe pour leur apporter une explication notable de leur antécédent religieux. La source SAINT JEROME a été probablement baptisée en mémoire des religieux du prieuré de Cherrey qui avait SAINT JEROME comme saint patron. Né vers l'an 331, il a été brûlé à Constance pour avoir rétracté son abjuration. St GREGOIRE a été évêque de Langres vers l'an 450. La tradition lui attribue plusieurs miracles.

Lieu-dit Sous les Vignes de la Roche : La source dite Fontaine Blanche (Captage actuel de Bourg, source n° 4).

Aucun des 2 auteurs n'attribue un culte religieux à la source dite : Fontaine Blanche. Seul, JEANIOLAS y fait allusion. Nous croyons que ce nom lui vient de la pureté de son eau. Sans parler de légende, on ne peut que souligner l'intérêt qu'il y aurait à étudier son passé. Il semble difficile d'apporter une conclusion justifiée. Beaucoup de sources n'ayant conservé aucun caractère religieux sont dans les mêmes circonstances.

Lieu-dit en Cherrey : La source de Cherrey n° 5.

Faut-il considérer l'origine de cette source comme un lieu sacré ? La légende ne lui attribue aucun pouvoir, faisant, autrefois, l'objet d'une vénération. Marcelle Richard se demande si ce terme sacré n'aurait pas été imposé tardivement par l'église bien avant la construction du prieuré au 12ème siècle pour donner un sens chrétien aux pratiques païennes qui se déroulaient auprès de certaines sources. Le toponyme de ce lieu a donné le nom à la source que l'église a considéré inviolable en autorisant la construction d'un sanctuaire, encore visible au 18ème siècle.

Ainsi :

Les sources, l'eau, la vie ont été pour nos ancêtres lueur d'espérance. Elle ont aidé les hommes à vivre. Autrefois, les dévôts demandaient aux sources protection et prospérité et aussi la fécondité pour les hommes et les animaux. Dans ce milieu, porteur d'une force obscure, on continua, pendant des siècles, à aller vénérer la déesse des sources, un protocole bien rôdé, transmis de génération en génération.

Formant une cascade tufière, dans le coteau de la Chenot, la source St Hilaire a été certainement la plus vénérée de toutes les sources.

Un exemple de source où un culte religieux y est encore pratiqué : St Frou à Noidant-le-Rocheux.

ETAT CIVIL 2009

Décès :

Sincères condoléances aux familles de :

Mrs Hubert BUCHERON et René MAUFFREY

Arrivée :

Nous avons le plaisir d'accueillir:

Mr et Mme BOURGUEIL Hervé
Mr FONSECA Gilberto et Mlle MEUNIER Sophie
Mr DECHANET et sa famille
Mr MEYER Christophe et sa famille
Mr et Mme JANDA

Départ :

Sont partis pour d'autres horizons :

Mr et Mme DE CARVALHO
Mr et Mme THIVET BIGOUIN

Ils nous ont quittés en 2009

Hubert BUCHERON

Issu d'une ancienne famille du village, Hubert BUCHERON est né à Langres, le 9 mai 1934. De dures épreuves ont marqué son enfance passée entièrement à Bourg aux côtés de son frère cadet Louis. Il n'avait que 4 ans à la disparition prématurée de son père et, à l'âge de 13 ans, un malencontreux accident lui provoqua la perte d'un œil. Ce handicap a perturbé ensuite le déroulement de sa vie. Il a fréquenté les bancs de l'école communale jusqu'à l'obtention de son certificat d'études à 14 ans. Aussitôt après, il a intégré la vie active en travaillant chez les agriculteurs du village. A l'âge de 25 ans, il a décidé de partir dans le nord du département pour travailler en usine. Il a occupé des emplois successifs tout d'abord près de Joinville chez Ferry et Compagnie puis à l'usine Isorel à Chamouilley et de 1965 à 1980 à la Société Poclain ex. IHF à Saint-Dizier.

En arrêt de maladie à partir de 1980, puis devenu invalide, il a résidé ensuite à la maison de retraite de Wassy où il était très estimé pour les multiples petits services qu'il rendait. Il se tenait informé des nouvelles du village et du secteur grâce notamment à la lecture du journal quotidien. Après quelques mois de santé défaillante, il s'est éteint le 2 janvier 2009.

René MAUFFREY

René MAUFFREY est né le 31 août 1935 au Thillot dans les Vosges. Il était l'aîné d'une famille de 3 enfants. Le 18 décembre 1954, il a épousé Gilberte ANTOINE, jeune fille de Fresse sur Moselle. De leur union, sont nés 6 enfants : un garçon, Dominique, et 5 filles, Catherine, Brigitte, Mireille, Isabelle et Sylvie. Le cercle familial s'est ensuite élargi avec la naissance de 12 petits enfants.

René est entré très jeune dans la vie active, au sein d'une fabrique de tissage du Thillot. En 1967, il a intégré la Société Procal en temps que chef d'équipe. Ses qualités humaines, son ambition, l'attachement qu'il portait à son travail lui ont permis de progresser dans sa carrière jusqu'à sa retraite en 1994. Sa conscience professionnelle lui valut d'être apprécié par ses collègues de travail.

En 1975, il s'est installé à Bourg avec sa famille. De suite, il a participé activement à la vie du village. Devenu conseiller municipal le 27 mars 1977, il a aussitôt été élu maire et c'est durant son premier mandat que le clocher de l'église a été restauré. Il a assuré cette fonction jusqu'en 1985 avec droiture, apportant à chaque décision ses conseils avisés. Profondément attaché aux valeurs rurales, il était un apiculteur averti et aimait valoriser les produits du terroir. A ce titre, il était Président des bouilleurs de cru depuis 1991.

Passionné d'aviation, il a été pendant 2 ans président de l'aéro-club de Rolampont. Il aimait faire admirer à ses proches et amis les beautés de la nature vues du ciel.

René s'intéressait à l'environnement et surtout aux arbres. Il aimait la compagnie des animaux, en particulier celle de son fidèle Saint-Bernard. Sensible aux choses de la nature, la chasse était pour lui une promenade champêtre. Il appréciait les repas associatifs, les retrouvailles annuelles des anciens où il avait toujours une petite histoire à raconter avec le même sourire qui illuminait son regard.

Sa vie était centrée sur la vie des siens. Il appréciait avec grande joie les rencontres familiales. N'aimant pas se prévaloir, sa discrétion laissait entrevoir de grandes qualités humaines utilisées à bon escient au contact d'autrui.

Les villageois garderont de René l'image d'un homme de qualité, courtois et bienveillant dont l'estime était unanime.

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

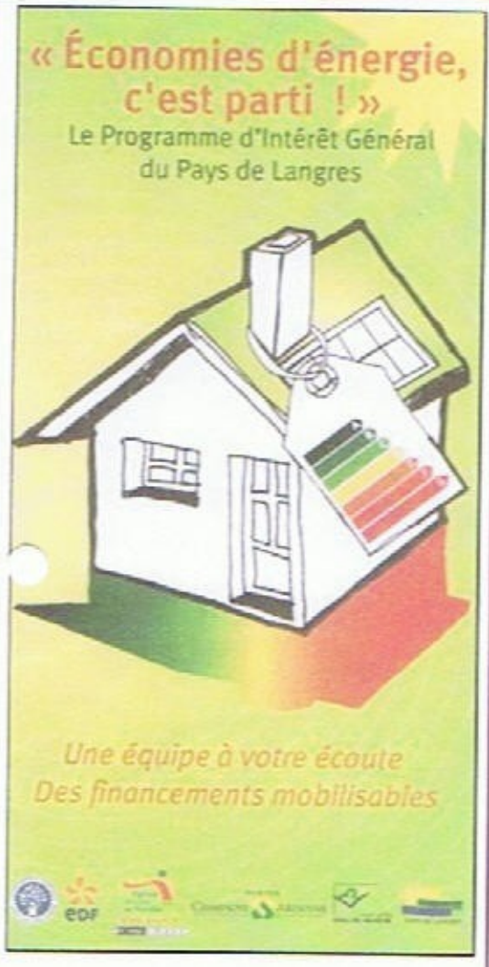

La Communauté de Commune de l'Etoile de Langres participe à cette opération

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr
permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00
Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04
Trésor Public - perception de Prauthoy : 03 25 88 31 10
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Fermé au public le mercredi sauf rendez-vous.
Une boite à lettres est à disposition dans la cour de la mairie de Longeau, relevée le mardi matin à 8h00
EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53
Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)
Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)
Préparation aux cérémonies religieuses :
Maryvonne Massotte, Marie-France Leprince et Marie-Claude Gay
Sonneurs de cloches :
Laurent Gouriet, Philippe Massotte et André Gaché
Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André
Déchetterie mobile : à Longeau, vendredi des semaines impaires
de 13 h à 19 h de mars à octobre
de13 h à 17 h de novembre à février.
Gardes particuliers : Oursly Chouet et Alexandre Liégé.

Savez-vous que :

Vous pouvez emprunter le taxi à la demande du S.M.T.L.
Réservation avant 19h la veille au 03 25 88 97 98 chez PL JACQUES
Le mercredi : départ à l'abri bus à 13 h 50 - retour vers 17 h 10.
Le vendredi : départ à 9 h 55 - retour vers 12 h 30

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Boulanger : les mardi, jeudi et samedi matin.
Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.
Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.
Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois
Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.

ET SUR LE NET ? www.acte-etat-civil.fr

Nouveau ! Important !

Vous pouvez recevoir le journal par voie électronique sur simple demande en envoyant un courriel à la mairie en précisant également si vous souhaitez continuer à recevoir la version papier

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique
Comité de rédaction : Dominique Thiebaud-Bernard Gouriet-Michel Pernot-Philippe Massotte-Xavier Fouchault-Aleth Moussus-Henri Thomas